



À Bobigny, le 31 mars 2021

## **Non à la répression des collègues du lycée Angela Davis (Saint-Denis) !** COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Dans un contexte de crise sanitaire qui s'aggrave dans les établissements scolaires et alors qu'une alerte sociale a été déclenchée dans le département de la Seine-Saint-Denis, nous nous indignons du message que le Rectorat de Créteil adresse à ses personnels enseignant·e·s.

Quatre enseignant·e·s du lycée Angela Davis de Saint-Denis font actuellement l'objet de convocations au Rectorat de Créteil dans le cadre d'une procédure qui menace de déboucher sur des sanctions disciplinaires. Ces quatre collègues, tou·te·s représentant·e·s syndicaux·ales et / ou des enseignant·e·s au sein du conseil d'administration, se sont largement engagé·e·s dans la mobilisation de novembre dernier pour obtenir un protocole sanitaire renforcé et la mise en place des demi-groupes au sein de leur établissement. Des revendications sur lesquelles le Ministère de l'Éducation nationale a fini par céder devant la forte mobilisation des personnels et des lycéen·ne·s.

Alors que le département traverse une situation épidémique critique, le Rectorat aurait tout intérêt à se concentrer sur la situation sanitaire et proposer des protocoles sanitaires à la hauteur plutôt que de convoquer et de stigmatiser des professeur·e·s en montant des dossiers de toutes pièces.

En tant qu'organisations syndicales, nous exigeons l'arrêt des procédures engagées à l'encontre de ces collègues, et à travers eux·elles, du climat d'intimidation qui pèse sur l'ensemble de l'équipe éducative du lycée Angela Davis.

Nous serons extrêmement vigilant·e·s à ce que les droits de ces personnels, comme ceux de l'ensemble des personnels de la Seine-Saint-Denis, soient respectés.